



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 1^{er} octobre 2025, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1^{re} DEMANDE

- ✓ **Nature et effet :** De permettre une hauteur de lettres de 1,19 mètre pour le nom du commerce et de 0,70 mètre pour les autres affiches à lettres vissées, au lieu de la norme prescrite de 0,50 mètre.

- ✓ **Adresse :** 488, avenue Saint-David

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

Fait à Montmagny, ce 15^e jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.

La greffière,

M^e Karine Simard, avocate